

Vérification des appareils de levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005
Vérification générale périodique



Client

ENCHERES MAT
IMPASSE DE TOULOUSE
ZI DE TAVERNIE
31150 BRUGUIERES

Lieu d'intervention

ENCHÈRES MAT
BRUGUIERES

Identification de l'équipement

Marque : DALBY Modèle :
Type : XHM3C20M Année : 2 017
Marquage : CE
N° Constructeur : 2017-43-19
Porteur : RENAULT
Immat. / châssis : ET-867-GE
N° Client : 1674937
CMU en daN : 15 621
Compteur : 368977km

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui
Mise à disposition de la notice d'instructions : Oui
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Non
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Oui
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Non
Carnet de maintenance mis à disposition : Oui
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves :
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier.

Récapitulatif des observations

1 Marche pied accès cabine mauvaise fixation ou détérioré - Y remédier

Représentant client :

Vérificateur : Sliman SIFI

